



POINTS D'INTÉRÊT

Marais de Goulaine (Port du Millau)

Il s'étend sur 6 communes, 2 000 hectares ainsi qu'une zone inondable de 1 215 hectares. Il appartient au vaste complexe de zones humides d'importance internationale de la Basse-Loire. Cet espace exceptionnel est le siège d'une importante biodiversité animale et végétale. Le marais est un site naturel classé depuis 2001. Il est aussi inclus dans le réseau européen Natura 2000. Au Port du Millau, une aire de pique-nique est agréablement située dans un cadre privilégié au cœur du marais et des vignes.

Château de Briacé



Le Château de Briacé est l'un des plus anciens domaines viticoles du vignoble nantais. Il est entouré d'un parc de 7 hectares où se trouvent plusieurs arbres pluri-centennaires. Manoir du XII^e siècle, remanié en style Renaissance au XV^e siècle, partiellement détruit durant les Guerres de

Vendée, il est reconstruit au XIX^e siècle. Le parc, le chai et les communs (écuries) datent aussi du XIX^e siècle. La propriété a été cédée aux Frères de Saint-Gabriel à la mort du propriétaire dans les années 1950 pour y construire un lycée agricole. Le lycée spécialisé dans la formation agricole et viticole existe depuis 1957. Le chai du lycée produit et élabore son propre vin.



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

| | GR [®] de Pays | PR [®] Promenade et Randonnée |
|----------------------------|----------------------------|--|
| Continuité du sentier | | |
| Changement de direction | | |
| Mauvaise direction | | |

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95**
Bureau d'accueil de Vallet **02 40 36 35 87**
www.levignobledenantes-tourisme.com

CIRCUIT DES MARAIS

Entre vignes et marais



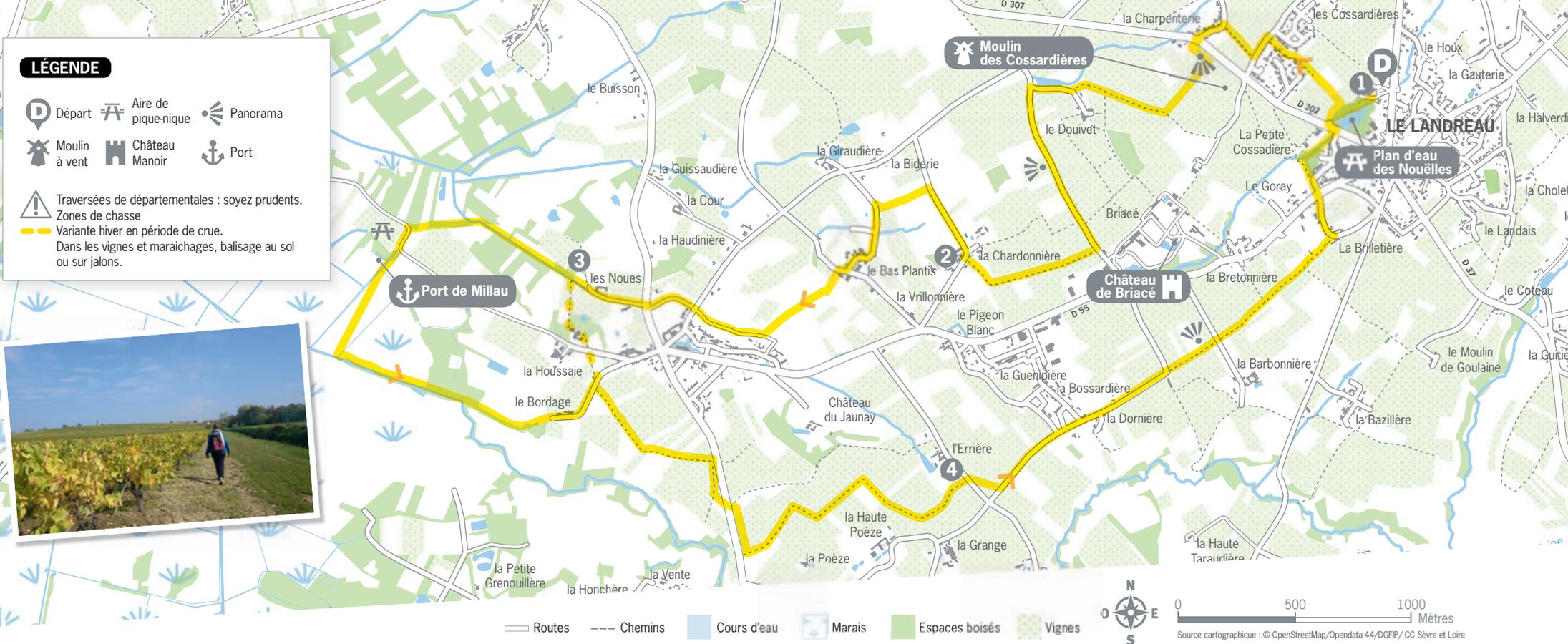
Création : www.izatis.com Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Éd. 2018

14 km
 3h30
 Balisage
 Parking du complexe polyvalent des Nouëlles

LÉGENDE



⚠ Traversées de départementales : soyez prudents.
Zones de chasse
— Variante hiver en période de crue.
Dans les vignes et maraichages, balisage au sol ou sur jalons.



— Routes - - - Chemins Cours d'eau Marais Espaces boisés Vignes



0 500 1000 Mètres

Source cartographique : © OpenStreetMap/OpenData 44/DGFF/CC Sèvre et Loire

PAS À PAS CIRCUIT DES MARAIS

GPS - Parking du complexe polyvalent des Nouëilles
Lat 47,207 / Long -1,3065

1 Du parking, longez le plan d'eau et avant la route prenez le premier chemin de vignes à droite puis rejoignez un lotissement. Au bout, tournez à gauche sur la route puis 100 mètres après, à droite dans un chemin de vignes. Dans le hameau de la Charpenterie, prenez à gauche puis traversez la D 307 et longez-la sur 60 mètres pour prendre à droite un chemin entre les vignes. Cheminez sur celui-ci sur 350 mètres puis continuez jusqu'aux piliers en pierre et prenez le chemin à droite pour rejoindre une petite route. Au carrefour, prenez à gauche sur la route et poursuivez sur celle-ci. Juste avant le lycée de Briacé, prenez le chemin rural à droite qui vous conduira au village de la Chardonnière.

2 En arrivant au village, tournez à droite sur la route, poursuivez à gauche sur 300 mètres puis tournez à gauche dans un chemin entre des prés. Au niveau de la petite route, tournez à gauche

et traversez le hameau du Bas Planty. En sortant du hameau, prenez le chemin entre une maison et les vignes, continuez tout droit en longeant une tenue maraîchère. Au bout des parcelles, traversez le canal et tournez tout de suite à droite sur un chemin qui longe le canal, suivez ce chemin et après deux croisements de routes empruntez la route menant au hameau des Noues. Suivez la route et continuez sur le chemin ombragé. Variante hiver à cet endroit.

3 Poursuivez et tournez à gauche sur la passerelle pour traverser le fossé. Continuez à droite sur le chemin puis tournez à gauche sur la route jusqu'aux Marais de Goulaine. Prenez le chemin à droite après les tables de pique-nique et continuez à travers le marais (herbes hautes en été). Tournez à gauche dans un chemin et poursuivez jusqu'au Bordage. Traversez le hameau et prenez à droite un chemin qui serpente dans les vignes. Avant d'arriver à la RD, tournez à droite puis

à gauche pour rejoindre et traverser la RD. Longez de suite à droite le chemin entre les serres et la route. Au bout, bifurquez à gauche sur un chemin qui serpente entre les vignes et les serres pour déboucher sur une route près de du hameau de l'Errière.

4 Traversez la route et poursuivez dans le chemin de vignes en face. Tournez à gauche pour ressortir sur une route et longez-la sur 800 mètres. Au carrefour, poursuivez en face dans les vignes, passez entre des piliers et continuez tout droit le chemin jusqu'à l'entrée du bourg et prenez à gauche la première route. Traversez la D 55, continuez en face pour rejoindre un chemin, puis tournez à droite pour rejoindre le point de départ.